



Programme de formation — FCO

Objectif : Etre capable de conduire en sécurité un véhicule de transports de marchandises, de connaître et maîtriser les règles du transport.

Public et Prérequis :

Etre titulaire du permis C et/ou CE, Etre titulaire de la FIMO ou équivalent

Qualification des intervenants :

Les formateurs sont agréés par la Direction Régionale des Transports (DREAL).

Méthodes et outils pédagogiques :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Salles de cours équipées (diapo, vidéo, vidéoprojecteurs, etc.)

Aires d'évolution privées aménagées

Véhicules équipés conformes à la réglementation

Supports pédagogiques spécifiques

Effectifs :

Théorie : 16 stagiaires maximum

Pratique : 4 stagiaires par véhicule

La prestation comprend :

- les frais d'inscription
- la formation théorique et pratique
- La validation finale

Durée : 35 heures.

Bilan des connaissances relatives :

- Aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière
- Aux techniques et comportement en conduite : conduite libre accompagnée (évaluation individuelle et analyse)

I/. PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXEE SUR LES REGLES DE SECURITE

- La prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule
- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile (2h00 de conduite individuelle)

II/ APPLICATION DES REGLEMENTATIONS

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publique)
- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location et transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

III/. SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE

- La prévention des risques physiques
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques ;
- Les principes élémentaires du secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- La criminalité et le trafic des clandestins

IV/. SERVICE LOGISTIQUE

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité du service
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du

Evaluation des acquis et validation finale :

Durant la formation, le formateur réalise des évaluations régulières.
Validation finale : FCO Marchandises (Direction des Transports terrestres).

Lieu de formation : 1771 rue de Montaran—45770 SARAN